

Demande de NHAT (Natural Herding Aptitude Test)

Président : Monsieur Jean Paul KERIHUEL
7 allée Mme de Lafayette 29290 - ST RENAN

A retourner avant le 31/01/2025 pour le 1^{er} semestre et avant le 1er/06/2025 pour le second semestre

par courrier postal à : Corinne GARRET 3 Square des Bégonias 91370 –VERRIERES LE BUISSON

OU par mail à : garret.corinne@free.fr

Organisme, Association ou Société Tutélaire :

Responsable*, Nom : Prénom : Téléphone :

Mail :@.....

N°, Rue :

Code Postal : Commune :

Souhaite organiser un NHAT en 2025 (le dossier doit être complet pour mise au calendrier)

Pièces jointes, **obligatoires** : Autorisation ACT (Association Canine Territoriale)
 Copie du courrier – réponse accord du juge
 Autorisation Club de race, si concerné

Pas de manifestations autorisées le week-end des 4, 5 et 6 juillet 2025: championnat de France IR Troupeaux

Date souhaitée le : à : Code postal :

Juge pressenti : (joindre copie de sa réponse)

Mode d'engagement des concurrents

Par mail :

ou par courrier postal :

Remarques : (tarif d'engagement, repas proposé, etc...)

Si le contact pour les concurrents n'est pas le responsable de la manifestation (ci-dessus), veuillez préciser ses coordonnées :

Nom : Prénom : Téléphone :

Mail :@.....

N°, Rue ou Lieu-dit :

Code Postal : Commune :

J'ai bien pris connaissance du cahier des charges, du règlement et des modalités d'organisation de la manifestation que je souhaite organiser et je m'engage à les respecter.

J'atteste sur l'honneur, être titulaire d'une police d'assurance RC « Organisateur de manifestations »

Fait le : à :
Signature (du responsable de la manifestation*) :

Nota : ces documents sont disponibles sur <http://cuntroupeau.fr/nhat/>

Aucun NHAT ne sera autorisé après publication du calendrier sur le site de la Centrale Canine.